ITM ENTREPRISES

Société par Actions simplifiée au capital de 1.024.016 €
Siège social : 24, rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS
722 064 102 R.C.S PARIS

(« la Société »)

***

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 3 JUIN 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024
Décidée par l'Associée unique

DEUXIEME RÉSOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Associée unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 9.183.205 €, en totalité à l'apurement du Compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR ACTION (en €)	ELIGIBLE ABATTEMENT (€)	NON ELIGIBLE (€)
2023	0	0	0
2022	0	0	0
2021	625	0	40.000.625

Pour extrait certifié conforme à l'original
LE PRESIDENT
Christophe BANTQUIN

ITM ENTREPRISES

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

les Mousquetaires

Bilan actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	13	13		
Concessions,brevets et droits similaires	89 857	58 605	31 252	29 351
Fonds commercial	46		46	46
Autres immobilisations incorporelles	230 883	228 269	2 615	10 055
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***320 799***	***286 886***	***33 912***	***39 453***
Terrains	4 138		4 138	4 138
Constructions	122 093	93 493	28 600	24 618
Installations techniques, matériel	280	221	59	83
Autres immobilisations corporelles	7 202	4 292	2 911	2 814
Immobilisations en cours	8 332		8 332	2 169
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***142 045***	***98 006***	***44 039***	***33 822***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 169 941	874 349	2 295 592	2 270 214
Créances rattachées à des participations	2 412 070	783 258	1 628 811	2 309 767
Autres titres immobilisés	38 297	3 749	34 549	15 663
Prêts	2 980 390		2 980 390	1 055 955
Autres immobilisations financières	97 968	79 213	18 755	14 854
TOTAL immobilisations financières	***8 698 666***	***1 740 569***	***6 958 097***	***5 666 454***
Total Actif Immobilisé (II)	***9 161 510***	***2 125 461***	***7 036 048***	***5 739 728***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	126		126	169
Clients et comptes rattachés	81 482	497	80 985	82 801
Autres créances	216 375		216 375	187 699
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***297 858***	***497***	***297 360***	***270 501***
Valeurs mobilières de placement	17 881		17 881	16 853
dont actions propres:				
Disponibilités	616 689		616 689	566 365
TOTAL Disponibilités	***634 570***		***634 570***	***583 217***
Charges constatées d'avance	2 537		2 537	3 996
Total Actif Circulant (III)	***935 091***	***497***	***934 594***	***857 883***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	2 878		2 878	
Total Général (I à VI)	***10 099 479***	***2 125 959***	***7 973 520***	***6 597 611***

Bilan passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel	dont versé : 1 024	1 024	1 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		102	102
Réserves statutaires ou contractuelles		288	288
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	2 874 824	2 874 824
TOTAL Réserves		**2 875 215**	**2 875 215**
Report à nouveau		-60 634	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**9 183**	**-60 634**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		69	71
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***2 824 857***	***2 815 675***
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		6 398	9 346
Provisions pour charges		7 467	7 394
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		***13 865***	***16 739***
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		738 305	584 483
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 195 859	630 365
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	2 900 368	2 323 640
TOTAL Dettes financières		***4 834 531***	***3 538 488***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		73 115	16 906
Dettes fiscales et sociales		191 925	173 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 809	1 454
Autres dettes		30 539	33 732
TOTAL Dettes d'exploitation		***297 388***	***225 910***
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		***5 131 920***	***3 764 398***
Ecart de conversion Passif (V)		2 879	799
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***7 973 520***	***6 597 611***

Compte de résultat

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2024			Exercice 2023
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services			231 446	15 711	247 157	235 638
Chiffres d'affaires nets			***231 446***	***15 711***	***247 157***	***235 638***
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 030	1 381
Autres produits					105 063	96 710
		Total des produits d'exploitation (I)			***353 250***	***333 729***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					156 714	97 711
Impôts, taxes et versements assimilés					3 899	4 012
Salaires et traitements					21 910	23 790
Charges sociales					10 614	10 983
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations**	Dotations aux amortissements			10 087	9 937
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				198	114
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges					125	47
		Total des charges d'exploitation (II)			***203 548***	***146 593***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					149 703	187 136
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations					211 088	161 834
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					124 088	10 633
Autres intérêts et produits assimilés					31 094	22 556
Reprises sur provisions et transferts de charges					12 677	29 539
Différences positives de change					11 461	10 955
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
		Total des produits financiers (V)			***390 408***	***235 517***
Dotations financières aux amortissements et provisions					280 865	341 326
Intérêts et charges assimilées					203 651	104 585
Différences négatives de change					6 020	13 662
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
		Total des charges financières (VI)			***490 536***	***459 573***
RÉSULTAT FINANCIER					-100 128	-224 056
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					49 575	-36 920

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	362	741
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 551	3 208
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 494	10 365
Total des produits exceptionnels (VII)	***8 407***	***14 314***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 306	1 030
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 568	3 189
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 545	10 692
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***7 420***	***14 912***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**987**	**-598**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	41 379	23 116
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***752 065***	***583 560***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***742 882***	***644 194***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***9 183***	***-60 634***

ITM ENTREPRISES
N° Siren 722064102
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Evènements significatifs de l'exercice

Le 24 janvier, Le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre pour la reprise de magasins supplémentaires et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se sont réalisés en trois vagues en avril, mai et juillet 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 point de part de marché alimentaire. La relance des magasins aux enseignes du Groupement permettra de proposer aux consommateurs des points de vente modernisés avec des produits de qualité et à des prix plus attractifs.

Le 31 janvier, la société ITM Nouvelles Régions a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation en faveur d'ITM Entreprises engendrant un mali de liquidation à hauteur de 1.8M€.

Le 23 septembre, Intermarché, Auchan et Casino ont concrétisé leur partenariat de long terme aux achats avec la création de l'alliance Aura Retail. Cette alliance se compose de cinq structures opérationnelles offrant des partenariats aux achats entre les trois groupes pour une durée de 10 ans. Les structures Aura Retail offriront également des opportunités additionnelles de développement et d'innovation à d'autres industriels dont les trois groupes sont partenaires de longue date. Intermarché pilote trois centrales d'achat pour les achats alimentaires : Aura Retail Achats Alimentaires, Aura Retail International Food Services, et Aura Retail Private Label.

Financement et opérations financières en 2024

Remboursement et refinancement de lignes de crédit

En 2024, plusieurs lignes de crédit ont été remboursées puis refinancées :

- Reconduction de lignes de crédit inutilisées pour un montant total de 430M€.
- Remboursement d'emprunts bilatéraux pour un total de 1 148 M€ :
  - 298M€ auprès de la CACIB
  - 600M€ auprès de la BRED
  - 100M€ auprès de la HSBC
  - 150M€ sous format EuroPP auprès de la RABOBANK

Souscription de nouveaux emprunts

ITM Entreprises a souscrit de nouveaux financements pour un montant total de 1 875M€.

- Tirage d'une nouvelle ligne de crédit de 300M€ auprès de la BRED.
- Souscription d'un emprunt obligataire de 300M€ auprès de plusieurs banques.
- Souscription d'un nouveau crédit pour 175M€ auprès de RABOBANK.
- Souscription d'une nouvelle ligne de crédit d'un total de 1 100M€ auprès de la CACIB.

Encours des financements à court terme

L'encours à la clôture des titres à court terme négociables est de 725.8M€ (vs 775.3M€ au 31/12/2023), soit une diminution de 49.5M€.

L'encours à la clôture du crédit souscrit auprès du GIE ITM Tresorerie est de 1 240M€ (vs 900M€ au 31/12/2023) soit une augmentation de 340M€.

Prêts intragroupe à moyen et long terme

A la clôture de l'exercice, les prêts intragroupe à moyen et long terme s'élèvent à 2 936M€, répartis comme suit :

- Agromousquetaires pour 290M€
- Immobilière Européenne des Mousquetaires pour 344M€
- ITM Export pour 23M€
- ITM Alimentaire International pour 1 888M€
- SAS Equipement de la Maison pour 200M€
- ITM Alimentaire Belgium pour 191M€

Evolutions du portefeuille de titres en 2024

Acquisitions de titres

- 150 000 titres Aura Retail International Food Services pour 182K€, portant la participation de 50% à 100%.
- 62 500 titres Aura Retail International Non Food Services pour 62.5K€, représentant 25% du capital.
- 500 000 titres Aura Retail International Trading pour 500K€, représentant 100% du capital.
- Rémunération par l'émission de 5 552 titres de la SAS Equipement de la Maison à la suite de sa fusion avec ITM Equipement de la Maison, représentant 100% du capital.
- Rémunération par l'émission de 304 595 titres de SCA Automobile à la suite de sa fusion avec ITM Mobilité, représentant 100% du capital.

Cessions de titres

- 147 000 titres Aura Retail International Food Services pour 163K€, portant la participation de 100% à 51%.

Augmentations de capital

- ITM Alimentaire International : création de 7 312 500 nouveaux titres pour 117 000K€, maintenant la participation à 100%.
- ITM Alimentaire Belgium : création de 21 122 860 nouveaux titres pour 86 000K€, portant la participation à 93,94%.
- Brignoles Distribution : création de 312 500 nouveaux titres pour 5 000K€, maintenant la participation à 100%.

Dépréciations comptabilisées en 2024

Des provisions pour dépréciation sur titres ont été enregistrées, principalement sur :
- SAS Equipement de la Maison : provision sur titres pour 160,7M€
- ITM Alimentaire Belgium : provision sur titres pour 59,1M€

Des provisions pour dépréciation sur compte courant ont été enregistrées, principalement sur :

- BP Holding : 17.4M€
- CDE France : 13M€
- Saint Mamet Distribution : 8M€

Evènements postérieurs à la clôture

Le 27 janvier, ITM Entreprises a souscrit à un emprunt obligataire de 496M€ auprès de plusieurs banques.

Le 31 janvier, la société Innovation Développement a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation en faveur d'ITM Entreprises engendrant un mali de liquidation à hauteur de 118K€.

Le 14 février, à la suite de la redéfinition de l'alliance aux achats entre le groupe Casino et le Groupement Mousquetaires opérée en 2024, les deux groupes réorganisent l'actionnariat de leur filiale Retail Media, Infinity Advertising. Le Groupement Mousquetaires devient l'actionnaire unique d'Infinity Advertising.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ENTREPRISES est à ce jour sous la forme d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n °2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.
Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des malis techniques affectés en droit au bail

Les malis affectés suivent les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que l'actif sous-jacent auxquels ils ont été affectés.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Cas particulier des malis techniques

Pour les sociétés immobilières aval, la totalité des malis est affectée sur les terrains dans la mesure où l'emplacement est le principal élément constitutif de la valeur d'un point de vente et non pas la structure du bâtiment.
Pour les sociétés immobilières amont, le mali technique peut être affecté en terrain et en construction.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Durée d'amortissement des composants qui composent les constructions et constructions sur sol d'autrui :

- Composants identifiés au sein des actifs immobiliers correspondant à du 1er œuvre :

Nature du composant	Durée et méthode
Terrassement et infrastructures	25 ans linéaire
Gros œuvre, dallage et maçonnerie, réseaux enterrés et sols	30 ans linéaire
Charpente	20 ans linéaire
Couverture	15 ans linéaire
Bardage et panneaux isolants	20 ans linéaire

- Composants à du 2nd œuvre :

Nature du composant	Durée et méthode
Transformateur	10 ans linéaire
Menuiseries métalliques	15 ans linéaire
Détection et extinction incendie	10 ans linéaire
Électricité	10 ans linéaire
Plomberie et chauffage	10 ans linéaire
Cloisons et menuiserie bois	10 ans linéaire
Aménagement de décoration	10 ans linéaire
Couche de roulement voirie	10 ans linéaire

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciations

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est réalisé pour les actifs détenus depuis au moins deux ans. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immeuble, terrain, et mali technique éventuel inclus, à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée selon les méthodes suivantes par ordre de priorité :

- Prix de cession inclus dans une promesse de vente ;
- Valeur déterminée par une société d'expertise immobilière au cours des trois dernières années ;
- Valeur de rendement déterminée en fonction des revenus générés par l'actif et de son taux de rendement attendu (entre 6 et 10%).

En cas de moins-value supérieure à deux ans de dotations aux amortissements, une dépréciation de l'actif est comptabilisée en priorité sur le mali technique de fusion, puis au prorata des valeurs nettes comptables du terrain et de la construction.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf évènements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.
Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

6. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

7. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

8. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

9. Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2024	Valeurs finales au 31/12/2023
Date de l'évaluation	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.40% (sensibilité +/- 50 pbs)	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 3%
	AGM : 3%	AGM : 2,5%
	Employés : 2,5%	Employés : 2%
Taux de charges sociales	CAD : 48%	CAD : 47%
	AGM : 41%	AGM : 42%
	EMP : 34%	EMP : 38%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2018-2020 (Homme) INSEE 2018-2020 (Femme)	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 64 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 64 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Instruments financiers

La société ITM ENTREPRISES réalise des opérations de couverture pour couvrir le risque auquel elle est potentiellement exposée sur :

a. ses achats de matières premières sur des marchés organisé
b. ses opérations de financement en termes de taux
c. Ses achats de matières premières libellés en devises étrangères.

Conformément à la règlementation comptable les produits et charges (latents ou réalisés) relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur l'élément couvert. Les effets des opérations de couverture non reconnus au résultat sont enregistrés au bilan dans les comptes de différence d'évaluation des instruments financiers à l'actif ou au passif.

Engagements financiers

Nature des engagements	Montant (en M€)
Cautions ou garanties maison mère accordées à des organismes publics (Douanes)	362,2
Cautions contre garanties auprès des banques	128,3

Les principales cautions maison mère accordées à des tiers pour le compte des filiales concernent :

- 362,2 M€ pour SCA Pétroles,

Cautions contre garanties auprès des banques :

- 109,5 M€ pour Banque Chabrières.
- 18,8 M€ pour ITM BAZA, ITM Polska et KROKUS.

Instruments de couverture

De par son activité de financement pour le compte des filiales amont du Groupement, ITM Entreprises est exposé à un risque inhérent de taux d'intérêt. Ce risque de taux sur son endettement à taux variable est géré en utilisant des instruments financiers dérivés (swaps ou caps). La comptabilisation s'effectue en charges financières.

Les principales caractéristiques des opérations en vie au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Opération	Sous-Jacent	Valorisation * (en K EUR)
Ferme	USD	5 757
Option		1 767
Ferme	NOK	3
Option		
Ferme	GBP	388
Option		
Ferme	JPY	-23
Option		
Ferme	PLN	-2 951
Option		

Opération - Devise	Maturité Moyenne Résiduelle (Année)	Valorisation (en K EUR)
Ferme - EUR	3	-11 183
Option - EUR	4	-2 433

Opération	Sous-Jacent - Maturité Moyenne Résiduelle (Année)	Valorisation (en K EUR)
Ferme Option	ELECTRICITE - 4	-5 595
Ferme Option	GASOIL - 2	-1 498
Ferme Option	GAZ NATUREL - 3	704

10. Autres informations

Les comptes de la société ITM ENTREPRISES sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

RSM Paris
Membre du réseau RSM International
26, rue Cambacérès,
75008 Paris
France

ITM Entreprises

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
ITM Entreprises
24 rue Auguste Chabrière 75015 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

RSM Paris
Membre du réseau RSM International
26, rue Cambacérès,
75008 Paris
France
Capital social 9 641 850 euros
792 111 783 RCS Paris

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

RSM Paris
Membre du réseau RSM International
26, rue Cambacérès,
75008 Paris
France

ITM Entreprises

24 rue Auguste Chabrière 75015 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'attention de l'associé unique de la société ITM Entreprises,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITM Entreprises relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 2 295 592 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'entrée et dépréciés selon les modalités décrites dans le paragraphe "4. Immobilisations financières" de la note "2 : Principes et méthodes comptables" de l'annexe. Nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à examiner leur procédure d'approbation par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2025

KPMG SA



Arnaud RINN

Associé

Paris, le 30 avril 2025

RSM Paris

Signé par Paul Vaillant
Le 30/04/2025
ID: tx_qa7q3Lm8PbML
Signed with
Universign

Paul-Evariste VAILLANT

Associé

ITM ENTREPRISES

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024



Sommaire

Bilan actif ... 3
Bilan passif ... 4
Compte de résultat ... 5
Compte de résultat (suite) ... 6
ANNEXE ... 7
Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture ... 8
Note 2 : Principes et méthodes comptables ... 10
1. Principes généraux ... 10
2. Immobilisations incorporelles ... 11
3. Immobilisations corporelles ... 12
4. Immobilisations financières ... 13
5. Clients et comptes rattachés ... 15
6. Trésorerie ... 15
7. Provisions ... 15
8. Fiscalité ... 16
9. Engagements hors bilan ... 17
10. Autres informations ... 19
Note 3 : Notes sur le bilan ... 20
1. Immobilisations incorporelles ... 20
2. Immobilisations corporelles ... 21
3. Immobilisations financières ... 22
4. Actif circulant ... 23
5. Trésorerie ... 24
6. Charges constatées d'avance ... 25
7. Capitaux propres ... 26
8. Provisions ... 27
9. Dettes ... 28
Note 4 : Notes sur le compte de résultat ... 29
1. Résultat d'exploitation ... 29
2. Résultat financier ... 30
3. Résultat exceptionnel ... 31
4. Fiscalité ... 32
Note 5 : Autres informations ... 33
1. Effectif ... 33
2. Honoraires des commissaires aux comptes ... 33
3. Rémunération des dirigeants ... 33
4. Transactions effectuées avec les parties liées ... 33
5. Engagements hors bilan ... 33
... 34

Bilan actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	13	13		
Concessions,brevets et droits similaires	89 857	58 605	31 252	29 351
Fonds commercial	46		46	46
Autres immobilisations incorporelles	230 883	228 269	2 615	10 055
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***320 799***	***286 886***	***33 912***	***39 453***
Terrains	4 138		4 138	4 138
Constructions	122 093	93 493	28 600	24 618
Installations techniques, matériel	280	221	59	83
Autres immobilisations corporelles	7 202	4 292	2 911	2 814
Immobilisations en cours	8 332		8 332	2 169
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***142 045***	***98 006***	***44 039***	***33 822***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 169 941	874 349	2 295 592	2 270 214
Créances rattachées à des participations	2 412 070	783 258	1 628 811	2 309 767
Autres titres immobilisés	38 297	3 749	34 549	15 663
Prêts	2 980 390		2 980 390	1 055 955
Autres immobilisations financières	97 968	79 213	18 755	14 854
TOTAL immobilisations financières	***8 698 666***	***1 740 569***	***6 958 097***	***5 666 454***
Total Actif Immobilisé (II)	***9 161 510***	***2 125 461***	***7 036 048***	***5 739 728***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	126		126	169
Clients et comptes rattachés	81 482	497	80 985	82 801
Autres créances	216 375		216 375	187 699
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***297 858***	***497***	***297 360***	***270 501***
Valeurs mobilières de placement	17 881		17 881	16 853
dont actions propres:				
Disponibilités	616 689		616 689	566 365
TOTAL Disponibilités	***634 570***		***634 570***	***583 217***
Charges constatées d'avance	2 537		2 537	3 996
Total Actif Circulant (III)	***935 091***	***497***	***934 594***	***857 883***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	2 878		2 878	
Total Général (I à VI)	***10 099 479***	***2 125 959***	***7 973 520***	***6 597 611***

Bilan passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel	dont versé : 1 024	1 024	1 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		102	102
Réserves statutaires ou contractuelles		288	288
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	2 874 824	2 874 824
TOTAL Réserves		**2 875 215**	**2 875 215**
Report à nouveau		-60 634	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**9 183**	**-60 634**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		69	71
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***2 824 857***	***2 815 675***
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		6 398	9 346
Provisions pour charges		7 467	7 394
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		***13 865***	***16 739***
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		738 305	584 483
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 195 859	630 365
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	2 900 368	2 323 640
TOTAL Dettes financières		***4 834 531***	***3 538 488***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		73 115	16 906
Dettes fiscales et sociales		191 925	173 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 809	1 454
Autres dettes		30 539	33 732
TOTAL Dettes d'exploitation		***297 388***	***225 910***
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		***5 131 920***	***3 764 398***
Ecart de conversion Passif (V)		2 879	799
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***7 973 520***	***6 597 611***

Compte de résultat

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2024			Exercice 2023
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services			231 446	15 711	247 157	235 638
Chiffres d'affaires nets			***231 446***	***15 711***	***247 157***	***235 638***
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 030	1 381
Autres produits					105 063	96 710
Total des produits d'exploitation (I)					***353 250***	***333 729***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					156 714	97 711
Impôts, taxes et versements assimilés					3 899	4 012
Salaires et traitements					21 910	23 790
Charges sociales					10 614	10 983
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations**	Dotations aux amortissements			10 087	9 937
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				198	114
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges					125	47
Total des charges d'exploitation (II)					***203 548***	***146 593***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					149 703	187 136
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations					211 088	161 834
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					124 088	10 633
Autres intérêts et produits assimilés					31 094	22 556
Reprises sur provisions et transferts de charges					12 677	29 539
Différences positives de change					11 461	10 955
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					***390 408***	***235 517***
Dotations financières aux amortissements et provisions					280 865	341 326
Intérêts et charges assimilées					203 651	104 585
Différences négatives de change					6 020	13 662
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					***490 536***	***459 573***
RÉSULTAT FINANCIER					-100 128	-224 056
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					49 575	-36 920

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	362	741
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 551	3 208
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 494	10 365
Total des produits exceptionnels (VII)	***8 407***	***14 314***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 306	1 030
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 568	3 189
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 545	10 692
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***7 420***	***14 912***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**987**	**-598**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	41 379	23 116
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***752 065***	***583 560***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***742 882***	***644 194***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***9 183***	***-60 634***

ITM ENTREPRISES
N° Siren 722064102
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Evènements significatifs de l'exercice

Le 24 janvier, Le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre pour la reprise de magasins supplémentaires et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se sont réalisés en trois vagues en avril, mai et juillet 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 point de part de marché alimentaire. La relance des magasins aux enseignes du Groupement permettra de proposer aux consommateurs des points de vente modernisés avec des produits de qualité et à des prix plus attractifs.

Le 31 janvier, la société ITM Nouvelles Régions a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation en faveur d'ITM Entreprises engendrant un mali de liquidation à hauteur de 1.8M€.

Le 23 septembre, Intermarché, Auchan et Casino ont concrétisé leur partenariat de long terme aux achats avec la création de l'alliance Aura Retail. Cette alliance se compose de cinq structures opérationnelles offrant des partenariats aux achats entre les trois groupes pour une durée de 10 ans. Les structures Aura Retail offriront également des opportunités additionnelles de développement et d'innovation à d'autres industriels dont les trois groupes sont partenaires de longue date. Intermarché pilote trois centrales d'achat pour les achats alimentaires : Aura Retail Achats Alimentaires, Aura Retail International Food Services, et Aura Retail Private Label.

Financement et opérations financières en 2024

Remboursement et refinancement de lignes de crédit

En 2024, plusieurs lignes de crédit ont été remboursées puis refinancées :

- Reconduction de lignes de crédit inutilisées pour un montant total de 430M€.
- Remboursement d'emprunts bilatéraux pour un total de 1 148 M€ :
    - 298M€ auprès de la CACIB
    - 600M€ auprès de la BRED
    - 100M€ auprès de la HSBC
    - 150M€ sous format EuroPP auprès de la RABOBANK

Souscription de nouveaux emprunts

ITM Entreprises a souscrit de nouveaux financements pour un montant total de 1 875M€.

- Tirage d'une nouvelle ligne de crédit de 300M€ auprès de la BRED.
- Souscription d'un emprunt obligataire de 300M€ auprès de plusieurs banques.
- Souscription d'un nouveau crédit pour 175M€ auprès de RABOBANK.
- Souscription d'une nouvelle ligne de crédit d'un total de 1 100M€ auprès de la CACIB.

Encours des financements à court terme

L'encours à la clôture des titres à court terme négociables est de 725.8M€ (vs 775.3M€ au 31/12/2023), soit une diminution de 49.5M€.

L’encours à la clôture du crédit souscrit auprès du GIE ITM Tresorerie est de 1 240M€ (vs 900M€ au 31/12/2023) soit une augmentation de 340M€.

Prêts intragroupe à moyen et long terme

A la clôture de l'exercice, les prêts intragroupe à moyen et long terme s'élèvent à 2 936M€, répartis comme suit :

- Agromousquetaires pour 290M€
- Immobilière Européenne des Mousquetaires pour 344M€
- ITM Export pour 23M€
- ITM Alimentaire International pour 1 888M€
- SAS Equipement de la Maison pour 200M€
- ITM Alimentaire Belgium pour 191M€

Evolutions du portefeuille de titres en 2024

Acquisitions de titres

- 150 000 titres Aura Retail International Food Services pour 182K€, portant la participation de 50% à 100%.
- 62 500 titres Aura Retail International Non Food Services pour 62.5K€, représentant 25% du capital.
- 500 000 titres Aura Retail International Trading pour 500K€, représentant 100% du capital.
- Rémunération par l'émission de 5 552 titres de la SAS Equipement de la Maison à la suite de sa fusion avec ITM Equipement de la Maison, représentant 100% du capital.
- Rémunération par l'émission de 304 595 titres de SCA Automobile à la suite de sa fusion avec ITM Mobilité, représentant 100% du capital.

Cessions de titres

- 147 000 titres Aura Retail International Food Services pour 163K€, portant la participation de 100% à 51%.

Augmentations de capital

- ITM Alimentaire International : création de 7 312 500 nouveaux titres pour 117 000K€, maintenant la participation à 100%.
- ITM Alimentaire Belgium : création de 21 122 860 nouveaux titres pour 86 000K€, portant la participation à 93,94%.
- Brignoles Distribution : création de 312 500 nouveaux titres pour 5 000K€, maintenant la participation à 100%.

Dépréciations comptabilisées en 2024

Des provisions pour dépréciation sur titres ont été enregistrées, principalement sur :
- SAS Equipement de la Maison : provision sur titres pour 160,7M€
- ITM Alimentaire Belgium : provision sur titres pour 59,1M€

Des provisions pour dépréciation sur compte courant ont été enregistrées, principalement sur :

- BP Holding : 17.4M€
- CDE France : 13M€
- Saint Mamet Distribution : 8M€

Evènements postérieurs à la clôture

Le 27 janvier, ITM Entreprises a souscrit à un emprunt obligataire de 496M€ auprès de plusieurs banques.

Le 31 janvier, la société Innovation Développement a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation en faveur d'ITM Entreprises engendrant un mali de liquidation à hauteur de 118K€.

Le 14 février, à la suite de la redéfinition de l'alliance aux achats entre le groupe Casino et le Groupement Mousquetaires opérée en 2024, les deux groupes réorganisent l'actionnariat de leur filiale Retail Media, Infinity Advertising. Le Groupement Mousquetaires devient l'actionnaire unique d'Infinity Advertising.

Le 1er avril, Agromousquetaires a cédé au groupe belge What's Cooking? l'unité de production Sveltic, spécialisée dans les plats cuisinés.

Le 3 avril, un communiqué de presse du Groupe a annoncé la décision de fermer 30 points de vente rachetés à Casino, du fait des difficultés économiques qu'ils rencontrent.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ENTREPRISES est à ce jour sous la forme d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n °2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.
Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des malis techniques affectés en droit au bail

Les malis affectés suivent les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que l'actif sous-jacent auxquels ils ont été affectés.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Cas particulier des malis techniques

Pour les sociétés immobilières aval, la totalité des malis est affectée sur les terrains dans la mesure où l'emplacement est le principal élément constitutif de la valeur d'un point de vente et non pas la structure du bâtiment.
Pour les sociétés immobilières amont, le mali technique peut être affecté en terrain et en construction.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans

Matériel informatique 2 à 4 ans

Durée d'amortissement des composants qui composent les constructions et constructions sur sol d'autrui :

- Composants identifiés au sein des actifs immobiliers correspondant à du 1er œuvre :

Nature du composant	**Durée et méthode**
Terrassement et infrastructures	25 ans linéaire
Gros œuvre, dallage et maçonnerie, réseaux enterrés et sols	30 ans linéaire
Charpente	20 ans linéaire
Couverture	15 ans linéaire
Bardage et panneaux isolants	20 ans linéaire

- Composants à du 2nd œuvre :

Nature du composant	**Durée et méthode**
Transformateur	10 ans linéaire
Menuiseries métalliques	15 ans linéaire
Détection et extinction incendie	10 ans linéaire
Électricité	10 ans linéaire
Plomberie et chauffage	10 ans linéaire
Cloisons et menuiserie bois	10 ans linéaire
Aménagement de décoration	10 ans linéaire
Couche de roulement voirie	10 ans linéaire

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciations

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est réalisé pour les actifs détenus depuis au moins deux ans. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immeuble, terrain, et mali technique éventuel inclus, à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée selon les méthodes suivantes par ordre de priorité :

- Prix de cession inclus dans une promesse de vente ;
- Valeur déterminée par une société d'expertise immobilière au cours des trois dernières années ;
- Valeur de rendement déterminée en fonction des revenus générés par l'actif et de son taux de rendement attendu (entre 6 et 10%).

En cas de moins-value supérieure à deux ans de dotations aux amortissements, une dépréciation de l'actif est comptabilisée en priorité sur le mali technique de fusion, puis au prorata des valeurs nettes comptables du terrain et de la construction.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf évènements exceptionnels (arrêt de la filiale…).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.
Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

6. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

7. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

8. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

9. Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2024	Valeurs finales au 31/12/2023
Date de l'évaluation	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.40% (sensibilité +/- 50 pbs)	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 3%
	AGM : 3%	AGM : 2,5%
	Employés : 2,5%	Employés : 2%
Taux de charges sociales	CAD : 48%	CAD : 47%
	AGM : 41%	AGM : 42%
	EMP : 34%	EMP : 38%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2018-2020 (Homme) INSEE 2018-2020 (Femme)	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 64 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 64 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Instruments financiers

La société ITM ENTREPRISES réalise des opérations de couverture pour couvrir le risque auquel elle est potentiellement exposée sur :

a. ses achats de matières premières sur des marchés organisé
b. ses opérations de financement en termes de taux
c. Ses achats de matières premières libellés en devises étrangères.

Conformément à la règlementation comptable les produits et charges (latents ou réalisés) relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur l'élément couvert. Les effets des opérations de couverture non reconnus au résultat sont enregistrés au bilan dans les comptes de différence d'évaluation des instruments financiers à l'actif ou au passif.

Engagements financiers

_

Nature des engagements	Montant (en M€)
Cautions ou garanties maison mère accordées à des organismes publics (Douanes)	362,2
Cautions contre garanties auprès des banques	128,3

Les principales cautions maison mère accordées à des tiers pour le compte des filiales concernent :

- 362,2 M€ pour SCA Pétroles,

Cautions contre garanties auprès des banques :

- 109,5 M€ pour Banque Chabrières.
- 18,8 M€ pour ITM BAZA, ITM Polska et KROKUS.

Instruments de couverture

De par son activité de financement pour le compte des filiales amont du Groupement, ITM Entreprises est exposé à un risque inhérent de taux d'intérêt. Ce risque de taux sur son endettement à taux variable est géré en utilisant des instruments financiers dérivés (swaps ou caps). La comptabilisation s'effectue en charges financières.

Les principales caractéristiques des opérations en vie au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Opération	Sous-Jacent	Valorisation * (en K EUR)
Ferme	USD	5 757
Option		1 767
Ferme	NOK	3
Option		
Ferme	GBP	388
Option		
Ferme	JPY	-23
Option		
Ferme	PLN	-2 951
Option		

Opération - Devise	Maturité Moyenne Résiduelle (Année)	Valorisation (en K EUR)
Ferme - EUR	3	-11 183
Option - EUR	4	-2 433

Opération	Sous-Jacent - Maturité Moyenne Résiduelle (Année)	Valorisation (en K EUR)
Ferme Option	ELECTRICITE - 4	-5 595
Ferme Option	GASOIL - 2	-1 498
Ferme Option	GAZ NATUREL - 3	704

10. Autres informations

Les comptes de la société ITM ENTREPRISES sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2024
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	13			13
Concessions, brevets	82 722		7 134	89 857
Autres immobilisations incorporelles	228 314			228 314
Immobilisations incorporelles en cours	10 055	2 064	-9 505	2 615
Avances et acomptes incorporels				
Total	**321 105**	**2 064**	**-2 370**	**320 799**

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2024
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	13			13
Concessions, brevets	53 371	5 234		58 605
Autres immobilisations incorporelles	228 269			228 269
Total	**281 653**	**5 234**		**286 886**

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2024
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains	4 138			4 138
Constructions	114 125		7 968	122 093
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	280			280
Matériel de transport	8			8
Autres immobilisations corporelles	6 254		940	7 194
Immobilisations corporelles en cours	2 169	15 087	-8 924	8 332
Avances et acomptes corporels				
Total	**126 975**	**15 087**	**-17**	**142 045**

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2024
Terrains et agencements				
Constructions	89 507	3 986		93 493
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	197	24		221
Matériel de transport	6	1		7
Autres immobilisations corporelles	3 443	841		4 284
Total	**93 153**	**4 853**		**98 006**

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2024
Titres de participation	2 920 625	438	248 878	3 169 941
Créances rattachées à des participations	2 964 465	417 925	-1 057 453	2 324 937
Intérêts sur créances rattachées	111 210		-24 077	87 132
Autres titres immobilisés	18 089	362	19 847	38 297
Prêts + intérêts	1 055 955	1 916 026	-25 467	2 946 514
Autres immobilisations financières + intérêts	68 564	29 789	-385	97 968
Total	**7 138 908**	**2 364 540**	**-838 657**	**8 664 790**

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2024
Titres de participation	650 411	227 449	-3 511	874 349
Créances rattachées à des participations	765 907	26 328	-8 977	783 258
Autres titres immobilisés	2 426	1 323		3 749
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 710	25 503		79 213
Total	**1 472 454**	**280 603**	**-12 488**	**1 740 569**

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations + intérêts	2 412 070	2 412 070	
Prêts + intérêts	2 980 390	1 811 381	1 169 009
Autres immobilisations financières + intérêts	97 968	95 958	2 010
Total	**5 490 427**	**4 319 408**	**1 171 019**

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	81 482	81 482	
Personnel et comptes rattachés	2	2	
Etat, autres collectivités	1 378	1 378	
Groupe et Associés	189 835	189 835	
Autres débiteurs	22 281	22 281	
Total	**294 979**	**294 979**	

Les comptes courants groupe se composent principalement du compte d'intégration de la TVA pour 189 005k€.

Les autres débiteurs sont constitués principalement de comptes fournisseurs débiteurs, d'avoir à recevoir et de débiteurs divers.

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2024
Clients et comptes rattachés	551	198	252	497
Autres créances				
Total	**551**	**198**	**252**	**497**

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2024
Avances et acomptes versés sur commandes	126
Avoir à recevoir	2 619
Facture à établir	31 498
Autres produits à recevoir	5 005
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	**39 249**

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Disponibilités	616 689	566 365
VMP	17 881	16 853
Total	**634 570**	**583 217**

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 2537 k€ sont composées de la façon suivante :

Données en k€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
INTERETS		1 822	
PRESTATIONS DE SERVICES	295		
ASSURANCE	228		
DOCUMENTATION	66		
HONORAIRES	76		
STOCKS FOURNITURES	50		
Total	**715**	**1 822**	

7. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 64 001 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2024.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société SCM.

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Affectation résultat 2023	Résultat 2024	Autres variations	Montant au 31/12/2024
Capital social	1 024				1 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport...					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	102				102
Autres réserves	2 875 112				2 875 112
Report à nouveau		-60 634			-60 634
Résultat de l'exercice	-60 634	60 634	9 183		9 183
Total	**2 815 605**	**-0**	**9 183**		**2 824 788**

8. Provisions

Provisions règlementées

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2024
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71	-0	2	69
Autres				
Total	**71**	**-0**	**2**	**69**

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des
titres et aux amortissements dérogatoires d'immobilisations corporelles.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2024
Provisions pour litiges	9 346	2 545		5 493	6 398
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvèlement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	7 394	261		188	7 467
Total	**16 740**	**2 806**		**5 681**	**13 865**

Dont dotations et reprises financières pour respectivement 261K€ et 188K€

Dont dotations et reprises exceptionnelles pour respectivement 2545K€ et 5493K€

9. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires	738 305	14 605	553 700	170 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 195 836	4 056	1 041 780	150 000
Dépôt et cautionnement	1 573			1 573
Dettes rattachées à des participations	451 769	451 769		
Autres dettes financières	2 447 025	2 267 025	180 000	
Découverts bancaires	23	23		
Total	**4 834 531**	**2 737 478**	**1 775 480**	**321 573**

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique "Emprunts et dettes financières divers" étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 115	73 115		
Dettes groupe	25 995	25 995		
Dettes fiscales et sociales	191 925	191 925		
Dettes sur immobilisations	1 809	1 809		
Autres dettes	4 544	4 544		
Total	**297 388**	**297 388**		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 4390 k€ et du compte courant de TVA pour 21605 k€

Les autres dettes sont constituées principalement d''avoir à établir, de comptes clients débiteurs, de créditeurs divers.

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Prestations de services	223 652	212 085
Refacturations	23 506	23 553
Total	**247 157**	**235 638**

Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Autres achats	-3 172	-4 447
Sous-traitance		
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-1 926	-1 860
Entretiens et réparations	-1 676	-1 396
Assurances	-5 531	-4 415
Etudes, recherches et documentations	-234	-581
Personnel extérieur à l'entreprise	-24	-49
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-11 405	-16 963
Publicité, publication et relations publiques	-5 531	-1 850
Transports	-12	-5
Déplacements	-1 705	-2 009
Frais postaux et de télécommunications	-287	-375
Services bancaires	-18 460	-12 372
Divers	-106 750	-51 390
Total	**-156 714**	**-97 711**

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Produits de participation (dividendes)	116 418	49 695
Résultat des SNC (bénéfices)	858	485
Produits des créances de l'actif immobilisé	221 201	124 819
Autres intérêts et produits assimilés	39 254	30 979
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 677	29 539
Total Produits financiers	**390 408**	**235 517**
Intérêts	-192 837	-102 571
Abandon de créances et subventions consenties		
Résultat des SNC (pertes)	-1	
Dotations financières aux amortissements et provisions	-280 865	-341 326
Autres charges financières	-16 833	-15 676
Total Charges financières	**-490 536**	**-459 573**
Total	**-100 128**	**-224 056**

Les dotations financières de 280 865k€ correspondent à des dépréciations sur compte courant à hauteur de 51 831k€, à des dépréciations sur titres à hauteur de 228 772k€ et à des provisions sur risque à hauteur de 262k€.

Les reprises de provisions financières de 12 677k€ correspondent des reprises de provisions sur comptes courants à hauteur de 8 977k€, à des reprises des provisions sur titres à hauteur de 3 511k€ et à des reprises de provisions sur risque pour 188k€.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Produits de cessions de titres		
Abandons de créances		
Produits divers	362	1 438
Produits des cessions d'actifs	2 551	2 511
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 494	10 365
Total Produits exceptionnels	**8 407**	**14 314**
Amendes et pénalités	-1 068	-6
Abandons de créances		
Charges diverses exceptionnelles	-1 238	-1 025
Valeur nette comptable des titres cédés	-2 568	-3 189
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-2 545	-10 692
Total Charges exceptionnelles	**-7 420**	**-14 912**
Total	**987**	**-598**

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2023		Variation		31/12/2024	
	Base	**Impôt**	**Base**	**Impôt**	**Base**	**Impôt**
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des Stés	443	111	98	24	541	135
Effort construction	99	25	-3	-1	96	24
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires					-545	-136
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE **2023**	CLÔTURE **2024**
Crédit d'impôts	-6	
Impôt au taux normal de 25%	23 122	41 379
Impôt au taux réduit	83	
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)		
Impôt sur le résultat courant	23 199	41 379
Impôt sur résultat exceptionnel		
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)		

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2024	2023
Cadres	217	222
Agents de Maitrise	40	45
Employés	12	13
Ouvriers		
Total	**269**	**280**

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2024 d'un montant total HT s'élève à 208 368€

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	108 368€	
RSM	100 000€	

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

· Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2024 s'élève à 3 189 796 euros contre 3 366 368 euros en 2023.

Annexe : Tableau des filiales et participations en €

Libellé	% de détention	Valeur Brute des titres	Valeur Nette comptable des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
		En €	En €	En K€	En K€	En K€	En K€
A FLEURY SCI	40.00%	114 337	114 337	304	NC	NC	NC
A.R.E.N.A	44.05%	75 000	75 000	0	9 500	26 337	5 227
ACADEMIE LES MOUSQUETAIRES	100.00%	600 000	600 000	0	1 050	648	347
AGROMOUSQUETAIRES	100.00%	257 385 943	90 341 359	334 175	244 523	10 419	34 646
ALPHA LYRAE	100.00%	7 990 073	0	2 071	-114	0	-247
AURA RETAIL INTERNATIONAL FOOD SERVICES	50.00%	169 316	169 316	0	421	3 119	112
AURA RETAIL INTERNATIONAL NON FOOD SERVICES	25.00%	62 500	62 500	0	NC	NC	NC
AURA RETAIL INTERNATIONAL TRADING	100.00%	500 000	500 000	0	NC	NC	NC
AUXO ANM	50.00%	50 000	50 000	0	NC	NC	NC
AWARE	100.00%	5 000	5 000	0	6 803	192 198	2 505
BANQUE CHABRIERES	99.00%	20 478 938	20 478 938	0	78 300	42 234	10 728
BASE DE VILLERS	99.92%	65 466	65 466	18 297	-2 580	37 651	94
BONACIEUX ENERGIES	100.00%	100 000	0	69	-119	1 916	-224
BRIGNOLES DISTRIBUTION	99.88%	7 233 131	1 525 154	1 048	1 525	0	-552
CDE France	100.00%	30 069 016	0	89 664	-85 128	0	-13 453
COLOMBE ASSURANCES	78.65%	8 888 269	8 888 269	0	13 951	55 383	-466
CSP DU PARC	100.00%	1 000 990	1 000 990	2 047	1 027	29 074	76
DEVAL - NORMINTER REGION SUD EST	10.00%	3 054 000	678 247	4 786	5 564	665	3
DIRECTION PROCOMARCHE	99.76%	38 021	0	5 943	-6 172	0	-229
DOMINJO	100.00%	1 600	1 600	1	NC	NC	NC
GALYA	100.00%	1 600	1 600	1	NC	NC	NC
GIE ITM TRESORERIE	80.00%	8 000	0	0	NC	NC	NC
GRANDS GARAGES FAVRESSE	90.21%	281 061	0	1 274	NC	NC	NC
HAUT PHARE (SCI DU)	70.00%	5 991	5 991	0	523	52	7
IMC POLSKA SP. Z.O.O.	100.00%	3 518 338	2 555 852	0	2 508	0	-1
IMMO MOUSQUETAIRES	100.00%	24 677 270	0	56 337	-62 326	33 330	-6 441
I E M	91.97%	301 883 704	301 883 704	648 973	1 214 322	87 011	16 977
INFINITY ADVERSING	50.00%	250 000	0	0	-2 070	19 528	-86
INNOVATION DEVELOPPEMENT	100.00%	8 369 810	2 768	0	-112	0	-155
INTERCONTESSA	100.00%	159 338 062	0	407 355	NC	NC	NC
ITM ACHATS NON MARCHANDS	99.96%	40 829	0	12 124	3 699	86 343	4 393
ITM ALIMENTAIRE BELGIUM	93.94%	86 000 000	26 922 140	196 851	1 548	832 038	-120 784
ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL	100.00%	187 811 080	187 811 080	2 295 822	-134 975	22 734 509	-437 506
ITM BELGIUM	100.00%	12 230 108	12 230 108	7 415	-622	13 795	4 601
ITM CENTRE EST F	99.72%	39 870	0	9 180	-8 865	-1	14
ITM CENTRE OUEST F	99.96%	39 984	0	15 718	-15 165	0	-172
ITM EQUIPEMENT DE LA PERSONNE	99.76%	38 021	0	42 383	-41 966	2 206	-85
ITM EST F	99.72%	37 976	0	57 694	-57 344	-2	-1 635
ITM EXPORT	100.00%	324 995	324 995	23 429	-731	24 831	-857
ITM FORMATION	100.00%	39 999	0	20 326	-21 735	0	-798
ITM IBERICA	100.00%	14 994 148	1 035 700	0	959	0	0
ITM LAI	100.00%	195 731 890	195 731 890	300 067	245 743	1 608 816	16 455
ITM LEMI	100.00%	6 950 443	6 950 443	28 091	12 307	100 139	459
ITM NORD F	99.80%	40 450	0	4 661	-793	0	59
ITM OUEST F	99.84%	39 896	39 896	0	7 825	0	796
ITM PARTICIPATIONS	100.00%	242 691 203	55 381 705	81 365	55 226	0	-595
ITM POLSKA	100.00%	160 571 473	160 571 473	0	67 564	23 021	7 082
ITM PROXI	100.00%	14 976	14 976	0	90 492	2 369 717	79 220
ITM REGION PARISIENNE F	99.88%	39 839	0	42 774	-39 770	5	-1 361
ITM SERVICES PRODUCTION	100.00%	8 000	0	403	-438	175	-56
ITM SUD-EST F	99.72%	39 871	0	42 045	-33 511	0	-1 698
ITM SUD-OUEST F	100.00%	37 990	37 990	0	7 196	0	557
ITMP Portugal	100.00%	135 756 043	109 497 817	0	26 664	37 489	1 637
JOHALU	100.00%	1 600	1 600	1	NC	NC	NC
JUCAR	100.00%	1 600	1 600	1	NC	NC	NC
KENAIS	100.00%	1 600	1 600	1	NC	NC	NC
LAURE	64.00%	29 107 871	26 760 152	0	15 357	47 409	0
LUNEMOTTES	100.00%	15	0	0	NC	NC	NC
METEORE	100.00%	45 523 404	28 343 047	0	11 982	8 700	0
QUARLES HARRIS ET CA	50.00%	6 097 945	6 097 945	0	8 930	7 638	-107
SAS EQUIPEMENT DE LA MAISON	100.00%	200 078 493	39 400 000	403 637	-25 313	944 536	-35 519
SCA AUTOMOBILE	100.00%	5 941 957	5 941 957	21 166	5 476	84 388	1 228
SCA PETROLE ET DERIVES	90.00%	1 372 012	1 372 012	0	145 689	9 837 560	47 157
SCCV LOUIS BOUGO	90.00%	6 860	0	1 883	-1 598	0	-78
SECOIA	100.00%	20 456	20 456	0	14 993	4 700	3 299
SILVE	100.00%	85 267	85 267	0	2 751	33 118	583
SOCIETE DE DISTRIBUTION MERUVIENNE	99.73%	0	0	1 603	NC	NC	NC
SOLUPAR	99.94%	50 499	50 499	4 723	26 949	8 238	3 449
SPR AUTO	66.50%	88 802	88 802	0	NC	NC	NC
SPR EM CENTRE EST et SUD EST	39.74%	158 538	158 538	0	NC	NC	NC
SPR EM CENTRE OUEST SUD OUEST	37.23%	284 990	284 990	0	NC	NC	NC
SPR EM NORD PARIS EST et OUEST	52.31%	657 625	657 625	0	NC	NC	NC
STIME	100.00%	145 790	145 790	75 152	12 727	456 968	-7 211